



EMPURANY

PROCES-VERBAL SEANCE DU 16 OCTOBRE 2020

Présents : M. GLAIZOL Denis, M.COUTURIER Dominique , M . REGAL Philippe , Mme REGAL Chantal , Mme DESBOS Monique, M. DESCHAMPS Christophe, Mme BUFFAT-CHAPELLE Annie, M. MINODIER Florian , M. CHANAL Vincent , Mme CHANTIER Christiane, M.GUILLOT Joël, Mme FAURE- BASSANO Corine, M.MORFIN Marc, M.ANTOINE Keyne .

Absent : Mme MONTET Véronique

Excusée : Mme MONTET Véronique

Secrétaire de séance : Mme FAURE-BASSANO Corine

Objet : Convention de disponibilité avec le SDIS pour le développement du volontariat .

Monsieur le maire informe le conseil municipal que monsieur Dimitri BOUIT, employé à la commune, vient d'intégrer l'équipe des sapeurs pompiers volontaires.

Il présente un projet de convention de disponibilité pour le développement du volontariat fixant et organisant la disponibilité du personnel concerné, pour des missions opérationnelles et pour des actions de formation d'un sapeur-pompier volontaire.

Compte-tenu de l'intérêt d'un partenariat entre la mairie et le S.D.I.S dans le dessein d'améliorer réciproquement la qualité du service en vue de la protection et la sauvegarde des personnes et des biens,

Monsieur le maire propose au Conseil la signature de la dite convention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Approuve et autorise le maire à signer la convention de disponibilité pour le développement du volontariat entre la commune et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ardèche (S.D.I.S) à PRIVAS concernant le sapeur-pompier volontaire Dimitri BOUIT.

Objet : Convention de coordination Qualiconsult

Considérant les travaux de réaménagement de l'espace aux abords de la salle polyvalente,

Vu la consultation lancée auprès de trois entreprises et l'analyse de ces offres,

Monsieur le maire présente un contrat de coordination avec la Société Qualiconsult afin d'organiser la coordination en matière de sécurité et de santé au cours de la réalisation des travaux d'aménagement autour de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Autorise le maire à signer la convention présentée pour un montant de 1 344 € TTC
– le charge de toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette convention.

Objet : vote des subventions 2020

FNSEA ARDECHE	60.00 €
A.D.A.P.E.I. DOUX-EYRIEUX	120.00 €
ASS . LOU BOU TEN	120.00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	180.00 €
ASS.COMMUNALE DE CHASSE	180.00 €
ASS.DEPT.DE PROTECTION CIVILE	120.00 €
ASS.ECRAN VILLAGE	120.00 €
AMITIE ET LOISIRS	180.00 €
CENTRE CANT. JEUNES AGRICULTEURS	60.00 €
ASS.CANT. ANCIENS COMBATTANTS	120.00 €
COMITE DEPT LIGUE CONTRE LE CANCER	120.00 €
GRUPE JOIE ET AMITIE	120.00 €
GRPT DEFENSE FLEAU ATMOSPHERIQUE	370.00 €
FOYER DES JEUNES	180.00 €
COMITÉ DES FÊTES D'EMPURANY	180,00 €
AMICALE LAIQUE D'EMPURANY	180,00 €
123 SOLEIL DES ARTISTES A L HOPITAL	120,00€

Objet : vente commune – entreprise TALAS

Monsieur le maire expose que l'entreprise TALAS , maçon à BOZAS 07410 , par courrier du 31 août 2020 se porte acquéreur d'un terrain en zone artisanale en vue de la construction d'un dépôt.

Après en avoir délibéré , le conseil municipal :

- Donne son accord de principe à la vente de parcelles de terrain cadastrées section AB n° 294 pour une surface de 484 m² et section B n° 2025 pour une surface de 1908 m² à l'entreprise TALAS sous réserve que monsieur Thierry TALAS obtienne le financement lui permettant de réaliser son projet.
 - Fixe le prix de vente à 1€ /m² HT,
 - Précise que le terrain sera vendu sans viabilisation et que les frais d'acte notarié seront supportés par l'acquéreur
 - Précise que la construction devra respecter les préconisations suivantes :
 - le bâtiment sera implanté sur la partie Nord de l'ensemble du terrain
 - les matériaux utilisés pour la construction seront de même nature et de même teinte que ceux des bâtiments avoisinants,
 - la parcelle sera exclusivement réservée à recevoir un bâtiment pour une activité artisanale
 - Autorise monsieur le maire à passer l'acte de vente en l'étude de Me Pierre-Louis BARNAVON, notaire à LAMASTRE - 07270- 13 place Rampon,
- le Charge de toutes les démarches nécessaires à la présente vente.

QUESTIONS DIVERSES

• Travaux de la salle polyvalente :

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux sur le chantier de réaménagement extérieur de la salle polyvalente. Les travaux avancent à grands pas. Des modifications sont apportées au fur et à mesure de l'avancée du chantier :

- Il était prévu un enrochement au-dessus des jeux de boules mais ce projet a été annulé car ce n'était ni judicieux ni esthétique.
- Les arbres ont été broyés. Les branches et les souches broyées ont été récupérés. Il est prévu de replanter des arbres.
- La semaine prochaine ils attaquent l'aire de camping-cars.
- Les jeux de boules ont été légèrement modifiés par rapport au projet initial.
- L'aire de pique-nique sera enherbée dans un premier temps.
- Ce projet ne sera pas fini en 2020 car la partie goudronnage et pose d'enrobé se fera au premier trimestre 2021.
- Monsieur le Maire précise qu'il faut maintenant prévoir les plantations d'arbres sur le parking du haut. Annie Buffat va faire des propositions sur le choix des essences.
- Les réunions de chantier ont lieu le mercredi matin à 11h00.

• Les travaux de goudronnage sur la commune sont presque terminés.

• Les pompiers ont demandé de vérifier les bouches incendie dans la commune, l'entreprise Veolia a été contactée et a remis son devis de 422,40€ Il y a six bouches incendie sur la commune pour lesquelles le débit et la pression doivent être vérifiés.

• La commission de sécurité s'est réunie à la salle polyvalente. Suite à cette commission, il convient

- de poser des grooms sur deux portes,
- de faire un plan près des extincteurs,
- d'installer un téléphone avec les numéros 17, 112 et 15,

- de raccorder les prises électriques à l'alarme incendie.
- **Réception du matériel commandé** : Monsieur le Maire confirme la réception du nettoyeur haute pression et du souffleur.

TOUR DE TABLE

Chantal :

- Le recensement aura lieu du 25 janvier au 25 février 2021 mais pour l'instant nous n'avons pas d'agent recenseur. Chantal demande aux participants s'ils connaissent des personnes intéressées par cette mission.
- Un devis a été demandé pour l'aménagement de l'espace au-dessus du secrétariat de mairie ainsi qu'à l'ancienne poste.
- Un devis a été reçu pour la pose de parquet dans les chambres de l'appartement de l'ancienne poste : montant 3000 Euros.
- Un devis a été demandé à Trigano pour les rideaux de la salle polyvalente.
- Le devis électrique pour la cuisine de la salle des fêtes s'élève à 3453,66 Euros.

Philippe

Philippe présente les travaux d'élargissement route des Balayes ainsi que la mise en place d'un remblais près des HLM. Une végétalisation de l'espace pourrait être envisagée ainsi que l'installation d'un banc.

Monique :

Monique demande ce qui est prévu pour le CCAS. Une réunion est fixée le jeudi 29 octobre à 18h30.

Christophe :

Christophe évoque la pose des guirlandes de Noël. Monsieur le Maire précise qu'un devis a été demandé et que nous attendons la réponse du distributeur. Le fournisseur doit également confirmer le délai de livraison.

Christiane

Christiane évoque également la question du CCAS.

Florian

- Florian fait le compte rendu de sa réunion avec le Syndicat Mixte des Inforoutes au Pouzin. Cette première réunion avait pour objectif l'élection des 49 représentants.
- Florian pose également la question du déneigement : Monsieur le Maire précise que la commune a fait améliorer 2 lames existantes pour un format plus large.

Keyne

- Keyne demande l'état d'avancement du projet sur les anciens chemins communaux. Monsieur le Maire répond que le géomètre est venu la semaine dernière et a présenté son devis.
- Keyne demande également s'il existe des subventions communales pour l'extension de lignes électriques destinées aux bâtiments agricoles.

Vincent

Vincent a récupéré les tôles pour terminer le préau de l'école, il les posera ce week-end.

Marc

Marc fait remarquer que la visibilité à la sortie des Egaux a nettement été améliorée. Il évoque également la pose d'un miroir ou d'un panneau « Laissez le passage » en face de chez F. Ponson

Dominique

- Dominique nous présente la composition du ScoTT.
- Il confirme que les travaux sur le bac à fleurs place du Champ de Mars ont commencé.
- Il annonce qu'il va finaliser la création du blason de la commune.

Joël : pas de remarque particulière.

Annie :

- Annie a été interpellée sur l'ambrosie et demande s'il ne serait pas possible d'envisager de la couper fin août afin de limiter la prolifération des graines responsables d'allergies. Cette opération serait limitée aux zones placées sous la responsabilité communale sachant que les particuliers sont responsables du nettoyage de leur propriété.
- Annie prévoit de retirer certaines fleurs des massifs pour les récupérer pour l'année prochaine. Elle explique qu'elle a réussi des boutures d'impatiens de Guinée qui pourront être également replantés l'année prochaine. Ce qui permet de faire des économies sur la commande de fleurs.
- L'opération « retrait des plantes dans les massifs » est fixée le 3 novembre 2020.

Corine :

- Le projet patrimoine suit son cours. Avec Monsieur le Maire, Corine a reçu la visite de Monsieur Christian Caillet, Responsable de la Commission d'Art sacré du diocèse de Viviers et du père Félix Téa, curé de la paroisse. L'objectif de cette visite était de faire l'inventaire du patrimoine culturel de la commune.
- L'animation de Noël aura lieu le 19 décembre. L'Amicale Laïque a proposé de réfléchir à l'intégration de l'arbre de Noël de l'école dans l'animation, ce qui permettrait de le faire en extérieur. L'Amicale Laïque doit se réunir avec les enseignants le 19 octobre pour en discuter. Compte tenu des nouvelles règles sanitaires, la prochaine réunion prévue le 30 octobre ne pourra avoir lieu à la salle polyvalente. Corine doit étudier la poursuite des réunions via internet et Emails.
- Corine présente les marque-pages pour 2021 : comme nous ne sommes pas en mesure de présenter un agenda des événements pour l'année à venir, les prochains marque-pages seront destinés à la promotion de notre terroir de fruits et l'agenda sera remplacé par des recettes de cuisine.

La séance est levée à 00h05.

Fait le 27 octobre 2020

le Maire,
Denis GLAIZOL



MAIRIE
Tél. 04.75.06.70.64
Mail : mairie@empurany.fr